

# Le Tholusien

Bulletin d'information de la commune du THOU

Janvier 2021 - n° **173**



Compte tenu de la situation exceptionnelle de l'état d'urgence sanitaire, et aux mesures à respecter, il est impossible d'organiser la traditionnelle cérémonie des vœux.  
Vidéo accessible par le flashcode, sur le site internet ou facebook.

# 2021

Christian BRUNIER, Maire du Thou et le conseil municipal  
vous souhaitent une très bonne année 2021

Site internet de la commune <http://www.mairie-le-thou.fr>

## Sommaire

### Edito du maire

→ ..... pages 2 et 3

### Vie municipale

→ ..... pages 4 à 7

### Du côté des écoles

→ ..... page 8

### Vie associative

→ ..... pages 8 à 12



**Mairie**  
05 46 35 51 58

Lundi : 8h-12h / 13h30-18h30  
Mardi : 8h-12h / 14h-16h  
Mercredi et jeudi : 8h-12h / 14h-16h30  
Vendredi : 8h-12h  
*(Fermé le vendredi après-midi)*



**Horaires d'ouverture  
de l'Agence Postale :**

lundi : 8h-12h / 14h-18h30  
mardi : 8h-12h / 14h-16h  
mercredi : 8h-12h / 14h-16h30  
jeudi : 8h-12h / 14h-17h30  
vendredi : 8h-12h

### Quelques numéros utiles

Médecins : 05 46 27 52 29  
Kinésithérapeutes : 05 46 68 28 46  
Infirmiers : 06 26 77 11 01  
Orthophonistes : 05 46 09 05 34  
Ostéopathe : 05 46 07 64 69

## Bulletin Municipal d'information du Thou

Directeur de publication :

Christian Brunier

Mise en page :

commission communication  
de la commune du Thou

Impression :

Imprimerie Rochelaise  
sur du papier certifié PEFC 100%  
n° 10-31 - 1240  
à 930 exemplaires.

# Edito du maire

Chères Tholusiennes, Chers Tholusiens,

**L'équipe municipale et l'ensemble du personnel (commune, SIVOS) vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette année 2021, vœux en cette période si particulière et parfois dramatique, vœux de bonne santé cela va de soi, vœux de bonheur familial et amical sources de réconfort, et vœux de voir 2021 sous des auspices retrouvés de convivialité, de vivre ensemble, de travail partagé et d'activités de loisirs et d'échanges.**

### Dresser le bilan de l'année 2020, relève d'un exercice complexe.

Elle avait pourtant débuté sous des signes d'espoir, pleine de projets, vite annihilés par l'annonce de l'arrivée de ce virus, qui nous gâche la vie depuis 10 mois maintenant. Après les tâtonnements sur sa dangerosité, sur le port du masque, les statistiques quotidiennes sur le nombre de cas, d'hospitalisation, de morts, nous avons appris à vivre avec des gestes barrières qui limitent notre vie sociale, culturelle, amicale et même familiale avec de nombreux mal-être qui ont touché beaucoup de personnes du fait de ces confinements plus ou moins stricts, et maintenant avec ce couvre-feu dès 18h. Et bien sûr, s'en est suivi un cumul de conséquences économiques et sociales, mêlant travail partiel, perte d'emploi et fermetures de commerces et services. Si, au Thou, nos commerces alimentaires n'en ont pas souffert, c'est

loin d'être le cas pour notre coiffeuse, notre esthéticienne, nos orthophonistes et surtout nos 3 restaurants toujours fermés et pour plusieurs entreprises de notre zone du Fief Girard en baisse d'activités. Dès le 11 mai, tous nos services ont ré-ouvert avec de nombreuses contraintes, pas toujours simples à résoudre, que ce soit pour les écoles, les accueils petite enfance, enfance et jeunesse, la mairie et l'agence postale ou encore la bibliothèque et nos services techniques. **Le personnel a fourni les efforts pour assurer les accueils dans les conditions sanitaires respectueuses des protocoles demandés** et parvenir à rattraper tous les retards accumulés. **Souvent travailleurs de l'ombre, mais ô combien investis dans leurs missions, je tiens à les remercier et leur apporter toute notre reconnaissance.**

Après les élections de la nouvelle équipe municipale le 15 mars, réellement mise en place qu'en juin, mais avec des impossibilités de se réunir, l'ancienne équipe et le maire sortant, pratiquement seul, ont dû assurer l'intérim, ce qui au Thou ne posait pas de problème comme dans certaines communes où l'équipe sortante avait été battue. Il a fallu s'adapter en fonction des annonces gouvernementales contradictoires d'un jour à l'autre, et gérer le quotidien en essayant de faire pour le mieux.

Malgré toutes ces contraintes, tout n'est pas resté figé. Outre le fait que pratiquement aucune activité associative n'ait pu avoir lieu, ou à la marge, tous les événements festifs et culturels ont été malheureusement annulés. On en a profité pour remettre notre salle des fêtes à neuf, murs et plafond. Des chantiers ont pu reprendre, notamment celui des vestiaires salle associative, où il ne reste que quelques petites finitions à régler. En voirie, différents travaux ont pu être réalisés, notamment rue de la Justice, rue des Pierrières et des Chaumes. Certains, prévus, n'ont pu être faits avant la fin de l'année et seront reprogrammés pour ce début 2021. Les travaux d'enfouissement des réseaux secs (électricité téléphone) sur le Bourg sont bien avancés.

Ceux de **la fibre** sont toujours en cours et devraient permettre à tout un chacun d'y avoir accès avant la fin de l'année. Sur nos bâtiments scolaires, les ouvertures de l'école maternelle ont été remplacées et le sol extérieur de l'entrée refait. Avec toutes ces pluies, il a fallu revoir aussi certaines toitures. En urbanisme, un permis d'aménager d'un lotissement à Cigogne a été déposé et un autre est à l'étude à la Gare. Après avoir récupéré le terrain de La Chapelle où nous avons démolie le hangar, nous allons étudier son aménagement. Et enfin nous allons devenir propriétaire d'ici quelques semaines de la bâtisse abandonnée rue du Fief Mignon à la Gare, et là encore réfléchir à son devenir.

**Pour 2021**, les commissions préparent leurs dossiers avec la ferme intention de les faire aboutir, que ce soit en matière de voirie et notamment sur des aménagements de sécurité (réduction de vitesse rue de la Justice, des Barres de la Cure, à La Folie et Charmeneuil ainsi que des créations ou amélioration de trottoirs pour le bien de nos enfants). Mais il est évident que les décisions gouvernementales sur la gestion de la crise sanitaire pourront perturber notre calendrier prévisionnel. La commission sociale travaille sur le projet d'**inclusion numérique** pour permettre aux personnes éloignées de l'informatique, soit de s'y familiariser, soit de se faire aider pour les différentes démarches administratives. Elle réfléchit avec l'association AROZOAAR à la mise en place de **paniers solidaires**. Le SIVOS va faire effectuer la seconde partie de renouvellement des ouvertures, cette année à l'école élémentaire et revitaliser le bloc sanitaire de l'école maternelle, école qui va bientôt fêter son 40<sup>ème</sup> anniversaire. Plusieurs études ont été lancées et devraient déboucher sur des travaux rapidement : cœur de bourg, photovoltaïque, économie d'énergies, réfection toitures, bâtiments associatifs...

Avec l'accord de l'ARS et le soutien des médecins, notre infirmière « Azalée » et une de ses collègues, des séances de tests antigénique et PCR ont été mises en place dans notre salle des fêtes, ce qui a rassuré ou mis en garde ceux qui sont venus. Merci beaucoup. Une nouvelle séance s'est déroulée le 8 janvier, mais peu de personnes y sont venues. Je sais que certains d'entre vous, parmi les plus âgés, attendent le vaccin avec impatience. Espérons qu'il sera à la hauteur des attentes et permettra réellement de vaincre cette COVID 19 et ses mutations.

**Nous renouvelons nos vœux à chacun d'entre vous pour que 2021 fasse oublier 2020, que la solidarité soit le maître mot de ce début d'année, et que nous retrouvions nos libertés totales de mouvements, sans carcans, le plus rapidement possible.**  
**Bien à vous,**

**Christian BRUNIER**  
Maire du Thou

### Bienvenue aux nouveaux services implantés sur la commune

#### Conseillère Immobilière indépendante

Concrétisation de projet Immobilier

Lydie **CADORET**

**06 89 43 80 12**

lydie.cadoret@iadfrance.fr

#### La douceur de Jade

Soins du visage, épilation, maquillage  
Produits bio Léa nature

Gaëlle

8 rue du château de cigogne  
17290 le Thou

**06 14 26 28 76**

## ► Résumé du compte rendu du 1<sup>er</sup> octobre Décision modificative. Création d'une opération « mobilier vestiaires ».

Il est nécessaire d'acquérir du mobilier pour les vestiaires.

Les crédits n'étant pas prévus au budget 2020, la décision modificative suivante est proposée : Création opération + 6 014 €, le Conseil municipal accepte la proposition de décision modificative proposée par Monsieur le Maire et l'autorise à signer tout document lié à cette décision modificative.

## Subvention exceptionnelle à l'association Loisirs Jeunesse Le Thou.

Dans le cadre de la crise sanitaire, la Fédération Française de Football (FFF) demande que les communes versent une subvention exceptionnelle pour le soutien aux associations locales de football. La FFF a retenu la somme de 2 733.43 € sur un budget total de 8 762.82 € pour l'acquisition de matériels.

Le Conseil municipal accepte le versement d'une subvention exceptionnelle à Loisirs Jeunesse Le Thou d'un montant de 1 745.36 €

## Demande de subvention pour réalisation de parkings. Phase 1 « coeur de bourg ».

Monsieur le Maire fait part du besoin de stationnement dans le coeur de bourg de la commune. Les différents travaux de réaménagement de ce coeur de bourg se réaliseront par phase sur plusieurs exercices.

Concernant la phase 1 des travaux, le chiffrage proposé par le Syndicat Départemental de la voirie d'un montant de 173 345.46 € HT, dont la partie concernant la création de stationnements s'élève à : 60 438.07 € HT, 72 525.68 € TTC. Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide de solliciter une subvention de 40% du montant HT des travaux plafonnés à 60 000 € auprès du Conseil Départemental.

## Demande de subvention pour la réalisation de trottoirs : Rue de la Justice.

Monsieur le Maire fait part du besoin de réalisation de trottoirs rue de la Justice afin de sécuriser le cheminement des piétons sur une portion de la départementale 112.

Devis proposé par l'entreprise Longuépée d'un montant de 38 766.80 € HT.

Le Conseil municipal décide de solliciter une subvention de 40% du montant HT soit 15 506.72 € auprès du Conseil Départemental et accepte le plan de financement proposé.

## Comptes rendus des commissions : Enfance, jeunesse, affaires sociales

Le Conseil d'administration du CCAS est en place.

Plaine d'Aunis Plein de Jeunes : problème pour trouver une salle communale pour leurs activités. Attente de l'ouverture de la nouvelle salle associative contiguë aux vestiaires.

Conseil municipal d'enfants : Prochain conseil le 6 octobre 2020.

Repas du 11/11/2020 : annulation du repas. Réfléchir à la création d'un moment de convivialité type thé dansant. Maintien du dépôt de gerbe ; annulation du verre de l'amitié.

### Communication

Logo de la commune en cours d'élaboration.

### Voirie

Attente travaux à la Preuille par l'entreprise Marchand. Débernage réalisé.

Voir pour mise en place de chicanes rue de la Justice. Prendre rendez-vous avec le Département. Vitesse excessive constatée dans cette rue.

### Bâtiments

Visite des bâtiments communaux réalisée. Réflexion à mener sur l'aménagement des anciens vestiaires : destruction – reconstruction ou aménagement de l'existant. Evocation d'une intervention de la SEMDAS.

Ateliers communaux : optimiser le rangement. Réflexion sur le devenir du hangar communal situé rue de la Bascule et de la salle du presbytère.

### Informations et questions diverses

Proposition de création d'un SIVU « secours et incendie de première intervention » pour les communes de Ciré, Landrais, Le Thou (jusqu'à la zone d'activité), Ardillières. Le Département pourrait aider financièrement le futur établissement public pour la construction des bâtiments et financerait les véhicules.

Les communes participeraient au remboursement des emprunts au prorata de leur population. Le Conseil municipal émet un avis de principe favorable à ce projet.

## ► Résumé du compte rendu du 4 novembre Décision modificative n° 7.

Suite à l'aménagement du contournement de Puydrouard, une parcelle doit être cédée.

Les crédits prévus à l'article 678 ne sont pas suffisamment prévus pour pouvoir procéder à cette cession. Monsieur le Maire propose la décision modificative suivante : Compte 022 - 1 450.00 € - Article 678 : 1 450.00 €

Le Conseil Municipal accepte la proposition de décision modificative telle que proposée.

**Décision modificative n° 8.** Travaux de voirie : des travaux de voirie doivent être réalisés en urgence. Les crédits n'étant pas suffisamment prévus au budget 2020, des opérations d'articles sont nécessaires.

## Taxe d'aménagement. Sectorisation de la

## commune et fixation des taux communaux

Considérant la préconisation de la commission finances et du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes AUNIS de fixer un taux unique de 3 % de taxe d'aménagement sur l'intégralité du territoire pour les zones d'activité communautaires, il est proposé de maintenir le taux de taxe d'aménagement communal à 5% et de fixer un taux de taxe d'aménagement de 3% sur les secteurs suivants de la Zone d'activité communautaire du Fief Girard Est et Ouest et l'extension sud de la zone d'activité communautaire du Fief Girard (selon plans annexés).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal valide cette proposition.

## Comptes rendus des commissions :

### Communication

L'enquête relative à la transmission des coordonnées téléphoniques des usagers pour l'inscription sur la plateforme d'alerte suit son cours.

Logo de la commune : le document de base (choix des couleurs) est acté.

### Enfance - Sociale

CME : annulation des réunions. Le travail sur les projets doit continuer.

Inclusion numérique : document de synthèse en cours d'élaboration ; trouver une solution pour rencontrer le représentant d'Orange solidarité.

Projet de mise à disposition de « paniers solidaires » avec la collaboration d'ARZOAAAR. Dans le contexte sanitaire, prise de contact avec les personnes âgées.

### Urbanisme

Rencontre avec un porteur de projet pour implantation de 50 logements à La Gare.

Le permis d'aménager pour le projet de lotissement entre Charmeneuil et Cigogne pourrait être déposé en fin d'année 2020.

B. Roblin fait remarquer la difficulté à venir pour l'exploitation agricole des parcelles situées au sud de ce projet.

Bâtiment à La Gare : L'Etat va procéder à la vente d'un bien en état d'abandon. La commune pourrait se porter acquéreur. Proposition de prix d'acquisition : 120 000€.

Contactez la SEMDAS pour une maîtrise d'ouvrage déléguée.

### Bâtiments

Constatacion de fuites d'eau dans les bâtiments suivants : mairie, cantine, écoles, hall de la salle des fêtes. Attentes de devis et d'interventions fin de semaine 45.

Vestiaires – salles associative : réception de chantier le 24/11/2020

Projet « lotissement La Chapelle »

Voir géomètre pour bornage de la parcelle.

# Vie municipale : informations



En raison de la crise sanitaire, l'enquête de recensement prévue en 2021 est reportée à 2022.



Dans le cadre d'un partenariat signé entre l'association des Maires de Charente Maritime et l'entreprise Orange, la commune participe à une opération de **recyclage des terminaux mobiles** quel que soit l'opérateur.

La collecte et le recyclage des terminaux permet à la fois de **protéger l'environnement et d'agir sur notre empreinte carbone**.

D'autre part, cette initiative permet de **soutenir l'économie sociale et solidaire** car ces mobiles sont recyclés par une association d'insertion Deux-Sévrienne, Les Ateliers du Bocage, membre d'Emmaüs International.

L'intégralité des bénéfices de cette filière est reversée à Emmaüs International pour aller collecter en Afrique des déchets de mobiles et les recycler en France, 40% des communes de Charente Maritime ont répondu favorablement à cette initiative.

**Tholusiens, Tholusiennes, rendez vous à la Mairie pour déposer vos mobiles hors d'usage.**



Et si vous deveniez membre bénévole issu de la société civile au Conseil de Développement de l'Aunis ?

## APPEL À CANDIDATURES

du 15/12 /2020 au 15/02 /2021

Venez apporter votre expérience d'habitant, de professionnel ou d'acteur associatif autour de quatre thématiques majeures :

**Bien**  
communiquer,  
s'alimenter,  
se déplacer,  
habiter, en Aunis

Envoyez votre candidature à l'adresse mail ci-dessous :  
d.theraud@aunis-sud.fr  
ou renseignez-vous au 05 17 83 41 82



## Dépôts sauvages de déchets

Les dépôts illégaux de déchets constituent une nuisance très importante. Ils ont des effets directs sur la qualité de vie des concitoyens, sur l'environnement et la santé publique.



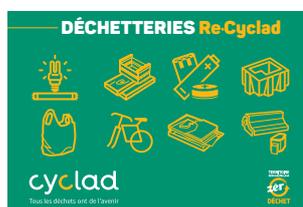
Toutes les **2 semaines**  
Les ordures ménagères doivent être déposées dans le bac dans un **sac bien fermé**.



Toutes les **semaines**  
Les emballages doivent être déposés dans le bac en **VRAC**.

Les conteneurs derrière la salle des fêtes ne sont pas à disposition des habitants de la commune.

Route de Landrais



Dans la commune à plusieurs endroits



Calendrier 2021 du tri et collecte consultable sur site internet [cyclad.org](http://cyclad.org)

# Vie municipale

## Commission Voirie

Responsable *Didier Quinconneau*

Etant donné la **vitesse excessive des automobilistes** et à la demande des riverains, nous allons procéder à un **aménagement de la rue de la Justice** en accord avec le département.

Travaux qui commenceront le 25 janvier par nos agents techniques, écluses et ilots de stationnement.

Conscient de la gêne occasionnée, la commission voirie vous remercie de respecter le travail de nos agents.

**Les travaux de réfection de voirie de La Preuille** ont été interrompus.

La RESE nous signale qu'elle va changer les canalisations en Février.

Les travaux reprendront après par l'entreprise Marchand.

Merci de votre compréhension.

**Création d'un parking sur la chaume à Charmeneuil** afin de libérer la rue du Four banal et la rue de la Chaume. ▶

Nouvelle signalisation : **sens unique**



Rue Victoria à Cigogne,  
Rue de la Panification.



## Commission Affaires Sociales, Enfance et Jeunesse

Responsable *Christine Desfougères*

### Ateliers numériques

Explorateurs !! Navigateurs !!?



**Non, la commune ne se lance pas dans une expédition aventureuse mais va lancer dès que les conditions sanitaires le permettront, les premiers ateliers numériques.**

Dans le dernier numéro du Tholusien, nous vous informions de cette initiative en partenariat avec Orange Solidarité et 15 foyers ont manifesté leur intérêt pour améliorer leur savoir faire informatique : **connexion internet, gestion des mails, utilisation de l'ordinateur ou bien traitement de texte !**

2 mercredis par mois, 3 sessions d'une durée d'1h30 sont ouvertes aux personnes qui se sont portées volontaires pour être accompagnées par un salarié d'Orange Solidarité.

Ces ateliers sont totalement gratuits pour la population.

*Des légumes BIO et locaux dans vos assiettes*



Un partenariat  & 



Arozoaar et la municipalité du Thou vous proposent de rejoindre le programme **Paniers solidaires**, selon des critères d'attribution pour les tholusiens et Tholusiennes.

Et ainsi, de bénéficier chaque semaine d'un panier **diversifié de légumes biologiques**, produits au Thou pour 4 € au lieu de 13 €



**Une alimentation saine & durable pour tous**



*Si ce programme de Paniers Solidaires vous intéresse, notez vos coordonnées ci dessous, et déposer ce feuillet dans la boîte aux lettres de la mairie. Nous vous contacterons pour étudier ensemble la possibilité d'y adhérer.*

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Mail : \_\_\_\_\_

## Bibliothèque Thou-lire

**Toute l'équipe de la bibliothèque vous souhaite une bonne année 2021  
qu'elle vous apporte joie et sérénité au travers de belles lectures.**

Peut-être pourrez-vous trouver ces lectures en venant à la bibliothèque, qui a retrouvé ces heures habituelles d'ouverture et qui est désormais gratuite pour tout le monde !

En raison de la crise sanitaire, beaucoup d'animations ont été annulées.

Nous félicitons les enfants pour leur participation aux ateliers avec les auteurs Geoffroy de Pennart et Laurent Audouin. Bravo pour leur création de robot à la manière de Laurent Audouin.



Afin de favoriser  
l'accès à la culture  
pour tous,  
l'adhésion y est gratuite.

**et pour les bandes dessinées :**

**Les vieux Fourneaux  
Les légendaires  
L'arabe du futur**

Bien sûr d'autres titres sont disponibles.

**Pour égayer ce début d'année, nous vous proposons un petit jeu : bookface** mettez vous en scène en nous faisant parvenir des photos dans lesquelles des images de couvertures de livres se fondent dans la réalité. Par exemple si une couverture de livre représente un visage, le créateur de bookface, tiendra le livre devant son visage pour que son corps complète l'image en couverture.



**Voici quelques titres des derniers livres achetés :**

**Les lendemains** de Emilie Da Costa  
**Un crime sans importance** de Irène Frain  
**Le crépuscule de l'aube** de Ken Follett  
**Une chance sur un milliard** de Gilles Legardinier  
**Des ailes d'argent** de Camilia Läckberg

**Toute l'équipe vous attend pour faire vivre  
la bibliothèque à travers vos emprunts.**

## Ecole maternelle

A l'occasion de Noël :



Un goûter a été offert aux enfants par la restauration scolaire.

Merci pour ces moments de joie.



L'Association de Parents d'élèves a offert un livre et des chocolats à tous les enfants.

## INSCRIPTIONS POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2021/2022

Elles concernent :

- les enfants nés en 2018 pour la petite section
- les nouveaux arrivants sur la commune uniquement, nés en 2016 pour la moyenne section et ceux nés en 2015 pour la grande section.

Elles ont lieu sur rendez-vous à l'école maternelle, principalement les mardis à partir du lundi 2 mars 2021.

Appelez Mme CHAIGNEAU Audrey, au : **05 46 35 08 36**.

Documents demandés lors de l'inscription :

- Livret de famille,
- Carnet de santé,
- Justificatif de domicile,
- Certificat de radiation si votre enfant est déjà scolarisé,

Toute l'équipe enseignante,  
les Atsem et AESH  
de l'école maternelle  
vous souhaite une bonne année  
2021.

## Restauration Scolaire

En raison des règles sanitaires, le goûter de Noël n'a pas eu lieu cette année, habituellement offert par le SIVOS et l'APE.

Pour le remplacer, Restauration Scolaire a décidé de marquer Noël.

Christine et moi-même, nous sommes passées dans chaque classe élémentaire, nous avons distribué une poche de chocolat à chaque enfant et nous avons offert un cadeau à chaque classe. Nous les avons remerciés pour les décorations et les jolis dessins qui ornent l'école.

Pour la maternelle, la directrice Audrey a préféré faire un petit goûter, pochon de chocolat, mandarine et gâteaux.

La présidente, D. Ballanger



## Vacances Loisirs Le Thou-Landrais

### Une nouvelle année commence !

C'est avec plaisir que l'équipe de Vacances Loisirs Le Thou Landrais (VLTL) retrouve petits et grands pour 2021. Nous espérons que vous avez passé de bonnes fêtes de fin d'année.

Une nouvelle année commence, mais toujours la même motivation pour choyer les enfants et les faire rêver au travers de nouveaux projets. **L'équipe d'animation et l'ensemble des membres du conseil d'administration vous adressent leurs meilleurs vœux pour 2021 !**

### Envie de mieux connaître et d'aider VLTL ?

Devenez membre bénévole du conseil d'administration de l'association !

VLTL est une association. Et comme toutes les associations, nous avons besoin de bénévoles pour permettre à notre activité de continuer dans de bonnes conditions.

A raison d'une fois par mois, les membres du conseil ont pour rôle de se réunir pour discuter du fonctionnement du centre de loisirs, de prendre des décisions concernant sa gestion et d'être à l'écoute des besoins des salariés et de ses adhérents. C'est l'occasion de découvrir de nouvelles activités, de rencontrer des parents adhérents et de s'investir auprès de l'équipe d'animation.

En conséquence de la seconde période de confinement qui nous a empêché de nous rassembler une nouvelle fois, notre assemblée générale 2020 a fait l'objet d'une consultation à distance. Au cours de cette dernière, de nombreux membres du conseil ont quitté leur place après

plusieurs années à avoir apporté leur aide, c'est pourquoi, il est important aujourd'hui pour VLTL, que d'autres adhérents prennent le relais. Alors pourquoi pas vous ?

Notre prochaine Assemblée Générale se déroulera en mars 2021, nous avons hâte de vous y rencontrer. D'ici là, n'hésitez pas à vous renseigner par mail à [vltl@hotmail.fr](mailto:vltl@hotmail.fr) ou par téléphone.

En restant à votre disposition, pour le conseil d'administration, la Vice-présidente Anaïs Belmontet et la Présidente Mélissa Chasseret.

### Contacts

- **Directrices** : Nathalie Foireau et Christine Desfougères  
05 46 35 12 24
- **Présidente** : Mélissa Chasseret - [vltl@hotmail.fr](mailto:vltl@hotmail.fr)  
et/ou tout membre du conseil d'administration
- **Sites mairies consultables**



L'équipe d'animatrices et d'animateurs de VLTL



Centre de loisirs Noël 2020



## Les Bambins d'Aunis

### Association parentale Les Bambins d'Aunis : Un multi-accueil parental et un multi-accueil itinérant

L'association parentale propose un Multi-accueil à Forges et un multi-accueil itinérant à la journée ou ½ journée.

#### Multi-Accueil Itinérant au Thou et à Aigrefeuille pour les enfants de 1 à 3 ans

- au Thou le mardi,
- à Aigrefeuille les lundis et vendredis,
- à St Christophe le jeudi

Le multi-accueil itinérant permet à votre enfant de se socialiser en douceur. Un espace d'éveil où les jeux, les activités, les copains sont au rendez-vous. Des passerelles sont organisées avec l'école, entre les services des Bambins, avec la bibliothèque... Les repas essentiellement biologiques et les couches écologiques sont fournis.

#### Multi-Accueil parental à Forges pour les enfants de 3 mois à 3 ans

- à Forges - Ouvert tous les jours de 7h30 à 18h30
- Professionnels, éducatrices de jeunes enfants, auxiliaires de puériculture, des animatrices et animateurs diplômés forment une équipe dynamique et motivée.

Accessibles à tous, les tarifs sont en fonction des revenus et du nombre d'enfant dans la famille.

Tarif de 0,13 € à 2,43 € de l'heure.

#### Les Lieux d'Accueil Enfants Parents (LAEP)

- Tous les mardis matin au pôle enfance d'Aigrefeuille,
- A partir du 11 février, les accueils du jeudi matin reprendront à la salle multiculturelle d'Ardillières,

C'est un lieu convivial pour les parents, et un espace ludique pour les tout-petits : les enfants s'y rencontrent, on vient partager un bon moment, rencontrer d'autres parents, et échanger avec des professionnels de la petite enfance. L'entrée y est totalement gratuite. N'oubliez pas de venir masqués !

Nous contacter : **Tous les services des Bambins d'Aunis sont ouverts aux familles du territoire.**

Si vous souhaitez plus d'information, n'hésitez pas à nous contacter ou à visiter notre site internet !



#### Contact

**Association parentale Les Bambins d'Aunis**  
Place de l'église 17290 FORGES  
05.46.35.58.23 – contact@bambinsdaunis.fr -  
www.bambinsdaunis.fr

*Soutenue par le la CDC Aunis Sud, le Sivom Plaine d'Aunis, les communes d'accueil, la CAF, la MSA et le Conseil Départemental.*

### APE Le Thou-Landrais

#### L'APE Le Thou-Landrais vous souhaite une Bonne Année 2021

Bonjour à toutes et à tous,

Nous sommes heureuses d'avoir pu offrir de beaux livres ainsi que de délicieux chocolats fait par notre boulanger-pâtisier Gaudin Laurent au Thou, à tous les enfants des écoles de Le Thou-Landrais.

Malgré le contexte particulier, nous espérons que chacun d'entre vous avez passé de bonnes fêtes de fin d'année.

Nous vous souhaitons à tous une très belle année 2021 dans le bonheur et la santé ainsi que tout ce que vous désirez.

Nous espérons vous voir sur nos différentes manifestations à venir.

A bientôt.

L'APE



Association des parents  
d'élèves FCPE de  
Le Thou-Landrais



## Gym volontaire du Thou

### Vœux d'espoir !

Enfin, 2020 est terminé ! On comptait les jours pour pouvoir enfin tourner la page de cette année qui nous en a fait voir de toutes les couleurs. Mais il ne faut pas perdre espoir, les jours meilleurs finiront par arriver. En attendant, **nous vous adressons nos meilleurs vœux pour une nouvelle année pleine de douceur** qui, espérons-le, verra un retour progressif et durable à une vie moins perturbée et plus conforme à nos désirs. Que demain revienne l'insouciance et la liberté, que la peur disparaisse enfin de nos existences. **Que 2021 vous garde en bonne santé ainsi que vos amis et familles, qu'elle vous permette la réalisation de vos rêves et vous entoure de mille bienfaits ainsi que pour ceux qui vous sont chers.**

Nous ne savons pas encore à quel moment nous pourrons reprendre nos activités dans la salle mais ce sera avec un immense plaisir que nous nous retrouverons car l'année écoulée a été très compliquée. Il est toujours possible de nous rejoindre. La cotisation annuelle est de 94 € mais si vous adhérez maintenant ce montant pourra être minoré. N'hésitez pas à venir faire une séance d'essai, vous serez accueilli(e)s chaleureusement. Alors n'hésitez pas dès que ce sera possible bien sur !

**Pour rappel, les séances ont lieu à la salle des fêtes du Thou :**

- le mardi soir de 18 h 30 à 19 h 30,
- le jeudi soir de 19 h 00 à 20 h 00.

**Alors venez vite, nous vous attendons.**

A très bientôt

*La présidente, Alba LE DU  
La secrétaire, Marie-France PEPIN*

### Renseignements

Vous pouvez contacter  
le 06 67 88 44 99 ou le 05 46 35 63 68.

## Les Martrêches

En attendant la réouverture de la salle des fêtes et l'espoir de nous retrouver bientôt, les Martrêches Tholusiennes vous envoient leurs meilleurs vœux de bonne année 2021 !



## Le Thou s'anime

Tous les bénévoles du Thou s'Anime se joignent à moi pour vous présenter leurs meilleurs vœux.

En dépit des restrictions, nous sommes toujours en place et espérons toujours pouvoir vous rencontrer aux cours d'une manifestation et pourquoi pas vous accueillir comme bénévole.



En espérant que cela arrive très prochainement.

### Renseignements

Gaëtane Delile au 06 76 02 86 79

## Le Thou Danse

C'est toujours Eric JACOB qui assure les cours de danse les mardis AU THOU, de 20h30 à 22h30.

**Notre cours de danse, désormais se décline en trois niveaux : débutants, intermédiaires et avancés.**

Le cours d'origine continuera de se tenir dans la Salle des Fêtes du THOU, tous les mardis, de 20h30 à 22h30. Mais ce sera pour les débutants et les intermédiaires (1<sup>ère</sup> et 2<sup>e</sup> heure). Des anciens seront cependant toujours là pour faire danser les jeunes arrivants !

Avec la crise sanitaire, cependant les couples formés resteront ensemble sans changement de partenaire pour des raisons de distanciation entre étrangers.

Le jeudi, ce sera un cours dédié aux intermédiaires et aux avancés, de 20h30 à 22h30, naturellement sous l'égide d'Eric JACOB mais... à la salle des fêtes de LANDRAIS (près de la Mairie), non loin du Thou.

Vous pouvez vous inscrire dès à présent, le 1<sup>er</sup> cours étant un cours d'essai gratuit, sans engagement. Un nouveau bulletin 2021 a été établi, valable à partir du 1<sup>er</sup> janvier pour les toutes nouvelles inscriptions. Vous pourrez venir le mardi

au THOU, ou le jeudi à LANDRAIS, ou même les deux jours, suivant votre niveau de danse.

**Etant données les circonstances actuelles, avant de vous déplacer, appelez Richard au numéro ci-dessous qui vous dira quand l'association obtiendra le droit de fonctionner.**

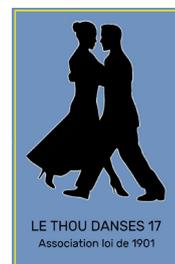
Toutes les informations sont disponibles sur notre site :

<https://lethoudances17.jimdofree.com>

*Vous pouvez également joindre notre Président, Richard INES, au 06 48 24 35 25*

*ou nous écrire :*

Le Thou Danses, c/o Richard INES,  
5 Impasse du puisatier - 17540 BOUHET.



## QI GONG

Le Qi Gong est **un art énergétique de santé** pratiqué en Chine depuis des millénaires. **Il contribue à renforcer l'organisme**, par le biais de **différentes séries de postures et mouvements**. Pratiqué régulièrement, le Qi Gong aide à éliminer le stress et accroître l'énergie vitale, et permet de prévenir et soulager les douleurs ostéo-articulaires, tout en développant la tonicité physique. Un outil précieux pour mieux connaître et utiliser son corps dans la vie de tous les jours.



**Les cours au Thou ont lieu de 10h45 à 11h45 tous les mercredis à partir du 09 Septembre 2020**, et sont animés par Arnaud da Fonseca, Professeur diplômé d'État (BEES/DEJEPS), 3<sup>ème</sup> Duan en arts martiaux internes chinois et Qi Gong.

### Contact

Arnaud da Fonseca au 06.23.41.18.03  
mouvementnaturel@gmail.com  
www.ecoledumouvementnaturel.com



**Les conditions sanitaires actuelles ne permettent pas d'annoncer la tenue de manifestations associatives.**